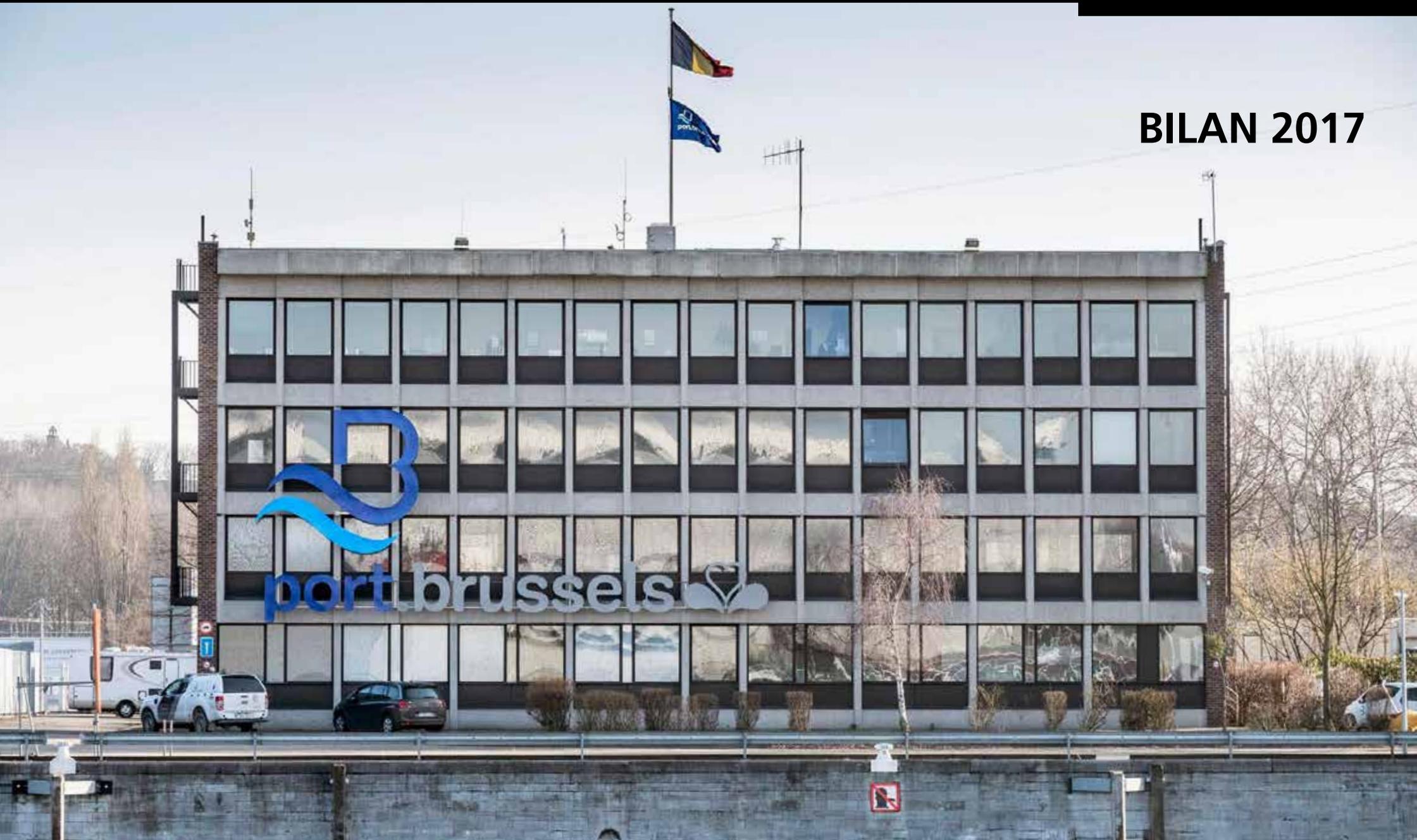


BILAN 2017





Version en ligne du
rapport annuel 2017 :
rapportannuel.port.brussels

TABLE DES MATIÈRES

BILAN	4
COMPTES DE RÉSULTATS	6
ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS	8
BILAN SOCIAL	16
RÈGLES D'ÉVALUATION	19
COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2017	21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

(en euros)

	2016	2017
ACTIFS IMMOBILISES	104.698.392,02	354.283.539,89
II. immobilisations incorporelles	118.479,76	46.096,63
III. Immobilisations corporelles		
A. Terrains et constructions	73.962.599,26	316.309.385,45
B. Installations, machines & outillage	389.572,79	309.371,03
C. Mobilier et matériel roulant	262.795,35	208.128,70
D. Immobilisation détenues en location-financement	21.042.601,47	20.574.120,55
E. Autres immobilisations corporelles	521.340,92	456.697,47
F. Immobilisations en cours & acomptes versés	8.247.801,21	16.216.032,28
	104.426.711,00	354.073.735,48
IV. Immobilisations financières		
A. Entreprises liées		
1. Participations	151.937,00	162.443,52
C. Autres immobilisations financières		
2. Créances et cautionnements en numéraire	1.264,26	1.264,26
	153.201,26	163.707,78
ACTIFS CIRCULANTS	25.468.212,15	22.360.550,53
V. Créances à plus d'un an		
A. Créances commerciales		
B. Autres créances	0,00	0,00
	0,00	0,00
VII. Créances à un an au plus		
A. Créances commerciales	5.025.950,56	5.153.227,36
B. Autres créances	19.693.516,78	16.649.021,44
	24.719.467,34	21.802.248,80
VIII. Placements de trésorerie		
B. Autres placements	0,00	0,00
IX. Valeurs disponibles	441.746,86	294.693,96
X. Comptes de régularisation	306.997,95	263.607,77
TOTAL DE L'ACTIF	130.166.604,17	376.644.090,42

(en euros)	2016	2017
CAPITAUX PROPRES	73.690.933,75	323.752.620,75
I. Capital		
A. Capital souscrit	2.276.612,12	2.276.612,12
B. Capital non appelé (-)	-3.377,67	-3.377,67
	2.273.234,45	2.273.234,45
II. Primes d'émission	893.188,00	893.188,00
III. Plus-values de réévaluation	10.417.803,57	246.470.691,01
IV. Réserves		
A. Réserve légale	227.661,21	227.661,21
B. Réserves indisponibles	2.595.625,68	2.595.625,68
D. Réserves disponibles (*)	709.192,62	1.201.320,29
	3.532.479,51	4.024.607,18
V. Bénéfice (+), Perte reportée (-)	2.439.185,43	11.789.611,07
VI. Subsidés en capital	54.135.042,79	58.301.289,04
PROVISIONS	12.491.270,98	13.548.846,76
VII. Provisions pour risques et charges		
C. Grosses réparations & gros entretien	763.686,47	0,00
D. Autres risques et charges	11.727.584,51	13.548.846,76
	12.491.270,98	13.548.846,76
DETTES	43.984.399,44	39.342.622,91
VIII. Dettes à plus d'un an		
A. Dettes financières		
A.4. Etablissements de crédit	19.452.768,97	18.687.426,16
D. Autres dettes	0,00	0,00
	19.452.768,97	18.687.426,16
IX. Dettes à un an au plus		
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	733.530,71	765.342,81
C. Dettes commerciales	13.004.452,77	7.279.307,20
D. Acomptes reçus sur commandes	149.539,00	1.093.949,58
E. Dettes fiscales, salariales & sociales		
E.1. Impôts	389.459,95	298.393,06
E.2. Rémunérations & charges sociales	686.604,11	587.795,52
	15.341.836,33	10.402.992,53
IX. Comptes de régularisation	9.189.794,14	10.252.204,22
TOTAL DU PASSIF	130.166.604,17	376.644.090,42

COMPTES DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Charges (en euros)	2016	2017
RÉSULTATS D'EXPLOITATION		
II. Coût des ventes et des prestations		
B. Services et biens divers	7.659.475,10	7.333.774,23
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	8.789.392,25	9.006.302,36
D. Amortissements et réduct.valeur sur immob.corporelles	5.310.471,85	5.313.256,50
E. Réduction de valeur sur créances commerciales (dot.+ ,rep.-)	-306.843,75	10.807,39
F. Provisions pour risques et charges (dot.+ , reprises -)	-116.574,38	1.057.575,78
G. Autres charges d'exploitation	2.716.796,61	3.302.209,02
	24.052.717,68	26.023.925,28
RÉSULTATS FINANCIERS		
V. Charges Financières		
A. Charges des dettes	915.809,83	853.843,96
B. Réductions de valeur sur actifs circulant		
C. Autres charges financières	8.543,30	11.532,66
	924.353,13	865.376,62
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS		
VIII. Charges exceptionnelles		
A. Amort et réduct valeur excep sur immob incorp et corp	66.264,05	36.718,57
B. Réductions valeur sur immob financières		
E. Autres charges exceptionnelles		24.053,03
	66.264,05	60.771,60
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
X. A. Impôts		38.388,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	708.758,86	9.842.553,31
TOTAL DES CHARGES	25.752.093,72	36.831.015,75

Produits (en euros)	2016	2017
RÉSULTATS D'EXPLOITATION		
I. Ventes et prestations		
A. Chiffre d'affaires	9.210.614,00	9.459.882,75
D. Autres produits d'exploitation	10.193.376,58	11.043.749,08
1. Subvention dragages	2.635.000,00	2.687.000,00
Produits d'exploitation non récurrents	83.900,11	10.222.209,70
	22.122.890,69	33.412.841,53
RÉSULTATS FINANCIERS		
IV. Produits Financiers		
B. Produits des actifs circulants	63.110,05	49.912,95
C. Autres produits financiers		
1. Subsidés en capital	3.566.092,98	3.357.754,75
Produits financiers non récurrents		10.506,52
	3.629.203,03	3.418.174,22
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS		
VII. Produits exceptionnels		
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
X. B. Régularisations d'impôts et reprises provisions fiscales		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER		
XIII. Perte de l'exercice à affecter		
TOTAL DES PRODUITS	25.752.093,72	36.831.015,75

ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS

AFFECTATION ET PRÉLÈVEMENTS (en milliers d'euros)	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	12.282	2.474
Perte à affecter (-)		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	9.843	709
Perte de l'exercice à affecter (-)		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	2.439	1.766
Perte reportée de l'exercice précédent (-)		
C. Affectation aux moyens propres		
2. À la réserve légale		
3. Aux autres réserves	-492	-35
D. Résultat à reporter		
1. Bénéfice à reporter (-)	-11.790	-2.439
2. Perte à reporter		

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en milliers d'euros)						
	Terrains et constructions	Installations mach. outillage	Mobilier et mat.roulant	Location & financement	Autres immob. corporelles	Immob. en cours & acptes
a) VALEUR D'ACQUISITION						
au terme de l'exercice précédent :	163.517	3.333	2.906	23.540	1.556	8.248
mutations de l'exercice :						
- acquisitions, y compris la production immobilisée	710	39	48			8.188
- cessions et désaffectations		-97	-56			
- transferts d'une rubrique à une autre	220					-220
Au terme de l'exercice	164.447	3.275	2.898	23.540	1.556	16.216
b) PLUS-VALUES						
au terme de l'exercice précédent :	10.415		3			
mutations de l'exercice :						
- actées	246.471					
- acquises de tiers						
- annulées	2.221					
- transferts d'une rubrique à une autre						
Au terme de l'exercice	254.665		3			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEURS						
au terme de l'exercice précédent :	99.970	2.944	2.646	2.498	1.034	
mutations de l'exercice :	4.508	117	103	468	65	
- actés						
- repris						
- acquis. de tiers						
- annulés	-1.675	-95	-56			
- transferts d'une rubrique à une autre						
Au terme de l'exercice	102.803	2.966	2.693	2.966	1.099	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE						
(a) + (b) - (c) dont mobilier et matériel roulant	316.309	309	208	20.574	457	16.216

IV. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (en milliers d'euros)

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Autres Entreprises
1. Participations, actions et parts			
a) Valeur d'acquisition	660		
b) Réductions de valeur	-498		
2. Créances			
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent			1
mutations de l'exercice :			
additions			
remboursements			
réductions de valeur actées			
réductions de valeur reprises			
différences de change			
autres			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice			1

IV. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (en milliers d'euros)

	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts		
- valeur comptable augmentée du montant non appelé		
Titres à revenus fixes		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit avec une durée résiduelle ou de préavis		
- d'un mois au plus		
- de plus d'un mois à un an au plus		
Autres placements de trésorerie:		
VII. COMPTES DE RÉGULARISATION (ACTIF) (en milliers d'euros)		
(ventilation des montants significatifs)		
Intérêts centralisation financière	49	

VIII. ÉTAT DU CAPITAL (en milliers d'euros)		
	Montants en millier EUR	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL		
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)		
- au terme de l'exercice précédent	2.277	
- modifications au cours de l'exercice		
- augmentation		
- au terme de l'exercice	2.277	
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions nominatives	2.277	1,833
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
- nominatives		
- au porteur		
	Montant non appelé	Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBÉRÉ (rubrique 101 du passif)		
Actionnaires redevables de libération		
- Région de Bruxelles-Capitale	3	
TOTAL	3	

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES (en milliers d'euros)		
	Exercice	Exercice précédent
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important		
- provisions pour gros entretien & grosses réparations		
- autres	13.058	

X. ÉTAT DES DETTES (en milliers d'euros)	DETTES (OU PARTIE DES DETTES)		
	Echéant dans l'année	ayant + d'1 an 5 ans au +	ayant + de 5 ans à courir
A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE			
Dettes financières			
4. Etablissements de crédit	765	3.408	15.279
Dettes commerciales			
Acomptes reçus sur commandes			
Autres dettes			
TOTAL	765	3.408	15.279
B. DETTES (ou PARTIE des DETTES) GARANTIES PAR			
Dettes financières			suretés réelles sur actifs
4. Etablissements de crédit	19.453		
Dettes commerciales			
Acomptes reçus sur commandes			
Autres dettes			
TOTAL	19.453		
C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES			
1. Impôts		Exercice	Exercice précédent
a) dettes fiscales échues			
b) dettes fiscales non échues		298	
c) dettes fiscales estimées			
2. Rémunérations et charges sociales			
a) dettes échues envers l'O.N.S.S.			
b) Autres dettes salariales et sociales		588	
XI. COMPTES DE RÉGULARISATION (PASSIF) (en milliers d'euros)			
		Exercice	Exercice précédent
- intérêts sur l'emprunt		600	
- subsides charges		3.446	
- Emphythéose		6.206	

XII. RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en milliers d'euros sauf C1)		
	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
dont :		
subsidés d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	10.311	9.676
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE		
a) Nombre total à la date de clôture	126	131
b) Effectif moyen du personnel calculé en temps plein	122,4	123,4
c) Nombre effectif d'heures prestées	171.040	175.465
C2. FRAIS DE PERSONNEL		
a) rémunérations et avantages sociaux directs		
b) cotisations patronales d'assurances sociales	6.276	6.173
c) primes patronales pour assurances extra-légales	2.272	2.202
d) autres frais de personnel		
e) pensions	458	415
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS		
Dotations (+), utilisations et reprises (-)		
D. REDUCTIONS DE VALEUR		
1) sur stocks et commandes en cours		
2) sur créances commerciales		
actées	110	188
reprises	-99	-495
E PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
constitution	8002	2.951
utilisations et reprises	-6.944	-3.068
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
impôts et taxes relatifs à l'exploitation	2.541	2.495
autres	761	222
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE		
1. Nombre total à la date de clôture		
2. Nombre moyen calculé en équivalent temps plein		
Nombre effectif d'heures prestées		
Frais pour l'entreprise		

XIII. RÉSULTATS FINANCIERS (en milliers d'euros)		
	Exercice	Exercice précédent
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS		
- produits des actifs circulants		
- subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :		
subsidés en capital	3.358	3.566
subsidés en intérêts		
B. INTERETS ET CHARGES FINANCIERES PORTEES A L'ACTIF		
C. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS		0
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES		0
- rente ville de Bruxelles	9	9
- divers		
XIV. RÉSULTATS EXCEPTIONNELS (en milliers d'euros)		
	Exercice	Exercice précédent
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
s'ils sont importants		
- plus-value réalisée réalisations d'actifs	145	
- autres produits d'exploitation non récurrents	10.077	
- reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières	11	
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
si elles sont importantes		
- réductions de valeur sur immob corporelle	36	
- autres charges d'exploitation non récurrentes	24	

XV. IMPÔTS SUR LE RESULTAT (en milliers d'euros)		
	Exercice	Exercice précédent
Organisme d'intérêt public soumis l'impôt des personnes morales	38	
XVI. AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS (en milliers d'euros)		
	Exercice	Exercice précédent
A. Taxe sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte		
1. à l'entreprise (déductibles)		
2. par l'entreprise		
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. précompte professionnel	1.816	1.791
2. précompte mobilier		
XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros)		
	Exercice	Exercice précédent
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan :		
Caisse des dépôts et consignations	174	
Caisse des dépôts et consignations CSC	1.755	
Garanties bancaires	1.902	
Engagement d'acquisition et de cession d'immobilisations		
Débiteurs pour engagements de cession		
Engagement de cession		
XIX. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS		
	Exercice	Exercice précédent
D. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :		
aux administrateurs et gérants	74	

BILAN SOCIAL

Numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Social : 930149-48

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalent temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalent temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	112,7	18,2	122,4 (ETP)	123,4 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	159.415	11.625	171.040.00 (T)	175.465 (T)
Frais de personnel (en euro)	102	8.204.796	801.506	9.006.302 (T)	8.789.392 (T)
2. A la date de clôture de l'exercice	Codes		1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalent temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105		110	16	118,4
b. Par type de contrat de travail					
Contrat à durée indéterminée	110		94	16	102,4
Contrat à durée déterminée	111		16		16
Contrat de remplacement	113				
c. Par sexe					
Homme	120		80	9	84,5
Femme	121		30	7	33,9
d. Par catégorie professionnelle					
personnel de direction	130		5		5
Employés	131		63	10	68,5
Ouvriers	132		42	6	44,9

D. INTERIMAIRES ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes			Intérimaires	Pers mise à disposition
Nombre moyen	150				
Nombre effectif d'heures prestées	151				
Frais pour l'entreprise (en euros)	152				

II TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES	Codes		1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalent temps plein
1. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205		15		15
2. Par type de contrat de travail					
Contrat à durée indéterminée	210		3		3
Contrat à durée déterminée	211		12		12
Contrat de remplacement	213				
B. SORTIES	Codes		1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalent temps plein
1. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305		17	3	18.6
2. Par type de contrat de travail					
Contrat à durée indéterminée	310		3	3	4.6
Contrat à durée déterminée	311		13		13
Contrat de remplacement	313		1		1

	Codes		1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalent temps plein
4. Par motif de fin de contrat					
Pension	340		2	1	2.8
Prépension	341				
Licenciement	342		5		5
Autre motif	343		10	2	10.8

IV. FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS

	Codes		Nombre de travailleurs	Nombre d'heures	Coût (en euros)
Hommes	580		92	3537	93,628
Femmes	581				

RÈGLES D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux articles 28 à 81 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises ainsi qu'aux règles particulières de la circulaire du 28 décembre 2006 qui fixe le plan comptable et celle du 15 novembre 2007 qui applique les règles comptables prévues par l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables à la comptabilité

RÈGLES PARTICULIÈRES

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (terrains et constructions) ont fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice ; Une plus-value de réévaluation a été comptabilisée suite à cette évaluation faite par les experts.

Amortissements

Ils consistent en un amortissement linéaire sans maintien d'une valeur résiduelle (c.à.d. avec maintien d'une valeur résiduelle de 0 %). Les amortissements pratiqués pendant l'exercice 2017 (Décision du Conseil d'Administration du 27/01/2017) le sont selon les taux suivants :

Ouvrages d'art	2%
Bâtiments administratifs	2%
Bâtiments et installations industriels	2%
Gros outillage	10%
Matériel d'exploitation (groupes électrogènes, pont)	10%
Mobilier de bureau	10%
Petit matériel (aspirateurs, petits compresseurs,..)	10%
Véhicules	20%
Matériel publicitaire et informatique	25%
Matériel de haute technologie (gsm, fax, postes de tel.)	25%
Immobilisations incorporelles	25%
Concession de droits réels	Durée résiduelle d'exploitation

Les immobilisations acquises avant 2017 conservent les anciennes règles d'évaluation.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations enregistrées à leur valeur nominale sont maintenues pour cette valeur aussi longtemps qu'une variation de valeur durable n'est pas constatée.

CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances commerciales sont enregistrées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est appliquée lorsque la valeur de réalisation à la date du bilan est inférieure à la valeur comptable.

La règle adoptée pour les créances douteuses est la suivante :

- Créances en retard de six mois à un an : réduction de 25 %
- Créances en retard d'un an à un an et demi : réduction de 50 %
- Créances en retard de plus d'un an et demi : réduction de 100 %

PROVISIONS

Pour les grands travaux périodiques de dragages, une provision est annuellement prélevée tenant compte de l'importance de la charge qui devra être supportée au cours des prochaines années.

Pour les litiges dont l'issue est incertaine, des ajustements de provisions ont été opérées afin de couvrir ces risques à concurrence de 50 % de l'estimation du préjudice.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Afin que le compte de résultats reflète aussi fidèlement que possible le résultat de l'exercice, les charges encourues et non échues, de même que les produits acquis et non reçus à la date de clôture du bilan, sont comptabilisés en comptes de régularisation.

GARANTIE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La Région de Bruxelles-Capitale a accordé sa garantie pour le remboursement du principal, des intérêts et frais afférents à l'emprunt contracté pour les travaux d'assainissement de Carcoke auprès de la Banque Européenne d'Investissements (BEI). Elle nous les rembourse via la dotation annuelle.

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2017

CAPITAL SOUSCRIT		en EUR - Année 2017
Région de Bruxelles-Capitale		1 321 614,22
Ville de Bruxelles		760 487,75
Brinfin S.A.		83 453,85
Molenbeek-Saint-Jean		30 565,27
Schaerbeek		20 748,69
Saint-Gilles		16 509,71
Anderlecht		14 873,61
Saint-Josse-Ten-Noode		12 493,83
Ixelles		11 279,16
Koekelberg		3 346,56
Etterbeek		1 239,47
		2 276 612,12
CAPITAL NON APPELÉ		
Lors du 3 ^{ème} complément souscrit par la Région de Bruxelles Capitale, un montant de 3 377,67 € n'a pas été souscrit. Le montant initial de la souscription devait être de 275 161,81 € et le versement a été de 271 784,14 €		-3 377,67
		2 273 234,45



Version en ligne du
rapport annuel 2017 :
rapportannuel.port.brussels

Siège administratif du Port :

Place des Armateurs, 6
1000 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 420 67 00
Fax +32 (0)2 420 69 74
info@port.brussels



www.port.brussels

Capitainerie du Port :

Rue de l'Avant-Port, 2 - bte 1
1000 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 247 91 21
Fax +32 (0)2 215 32 66
capitainerie@port.brussels